APRÈS ART. 35 N° 2381

## ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N º 2381

présenté par Mme Zitouni et M. Haury

## ARTICLE ADDITIONNEL

## APRÈS L'ARTICLE 35, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.